

1^{ER} SALON DU LOGEMENT DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE



LOUER À UN JEUNE :
des avantages et des services existent !

TROUVER UN LOGEMENT :
des professionnels vous guident !

**1^{ER} SALON
DU LOGEMENT
DES JEUNES**

MERCREDI 9 SEPT 2009
entrée libre de 11 h à 20 h

ESPACE JEAN COUTY
56, rue Sergent Berthet - Lyon 9^e
métro D - station Gorge de Loup

**DÉBATS
STANDS
INFORMATIONS
ANIMATIONS**

CONTACTS
internet : www.cllaj-rhone-alpes.com/
e-mail : cllaj-salonlogement@aliceadsl.fr

Contacts :

Anaïs LAGUILLAUMIE, Eliane GACHET-KUBICKI

CLLAJ Lyon, 3 rue de l'Abbé Rozier Lyon 1^{er}

04 72 07 87 17 – fax : 04 78 29 48 74

cllaj-salonlogement@aliceadsl.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION RÉSUMÉE DE L'ÉVÈNEMENT	3
PRÉSENTATION DES 3 STRUCTURES ORGANISATRICES	4
Statistiques 2008	5
LE PROJET DU 1ER SALON DU LOGEMENT DES JEUNES : CONSTATS ET OBJECTIFS	6
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'ÉVÈNEMENT	7
Les partenaires présents	7
L'organisation des différents espaces	7
Le planning de la journée	8
INFORMATIONS PRATIQUES : OÙ, QUAND, COMMENT VENIR ?	9

PRÉSENTATION RÉSUMÉE DE L'ÉVÈNEMENT

Le Salon du logement des jeunes aura lieu le 9 septembre 2009 à l'Espace Jean Couty, Lyon 9ème. Cet évènement inédit est organisé à l'initiative de trois associations : les trois CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) du Rhône.

A partir de leur activité d'accueil et d'information du public jeune, les CLLAJ ont fait le constat que l'accès aux sources d'information est inégal. Pour un jeune démarrant une première recherche, les circuits du logement sont particulièrement complexes.

Ce premier Salon du logement des jeunes rassemblera sur une journée et en un même lieu les acteurs du logement, de l'hébergement et des services concernant ces domaines (aides financières, juridiques, etc.). Une vingtaine de stands seront tenus par des structures associatives, institutionnelles et privées. Des débats et animations ponctueront la journée.

Les jeunes sont donc invités à cette journée afin d'échanger avec des professionnels et de recueillir des informations et des conseils. La diversité des professionnels présents permettra d'aborder de nombreux sujets : les circuits d'accès aux diverses formes de logement et d'hébergement, les droits et devoirs du locataire, le budget consacré au logement, etc.

Les propriétaires privés sont également conviés et pourront découvrir les différentes possibilités pour louer à un jeune (médiation, loca-pass, Garantie Risques Locatifs, accompagnement, réhabilitation, primes régionales, etc.).



1^{ER} SALON DU LOGEMENT DES JEUNES

Mercredi 9 septembre 2009 - De 11h à 20h

Espace Jean Couty, 56 rue Sergent Berthet Lyon 9^{ème}

Métro D Gorge de loup

– Entrée libre –

PRÉSENTATION DES 3 STRUCTURES ORGANISATRICES

Dans le département du Rhône, 3 structures sont membres de l'Union nationale et de l'Union régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes : le CLLAJ de Lyon, le CLLAJ de Saint-Priest et le SLJ (Service Logement Jeunes) de la Mission Locale de Vénissieux.

Les CLLAJ furent créés et positionnés comme "promoteurs" d'actions en direction des jeunes par la circulaire n°383 du 29 juin 1990 relative à la mise en place et au fonctionnement des comités locaux pour le logement autonome des jeunes.

Dans le cadre de l'insertion par le logement, les CLLAJ ont notamment les objectifs suivants :

- œuvrer en direction des jeunes de 18 à 30 ans sur les questions liées au logement
- développer des réponses adaptées, particulièrement en direction des publics les plus en difficulté
- promouvoir la prise en compte des jeunes dans la politique du logement, notamment aux niveaux local et régional.

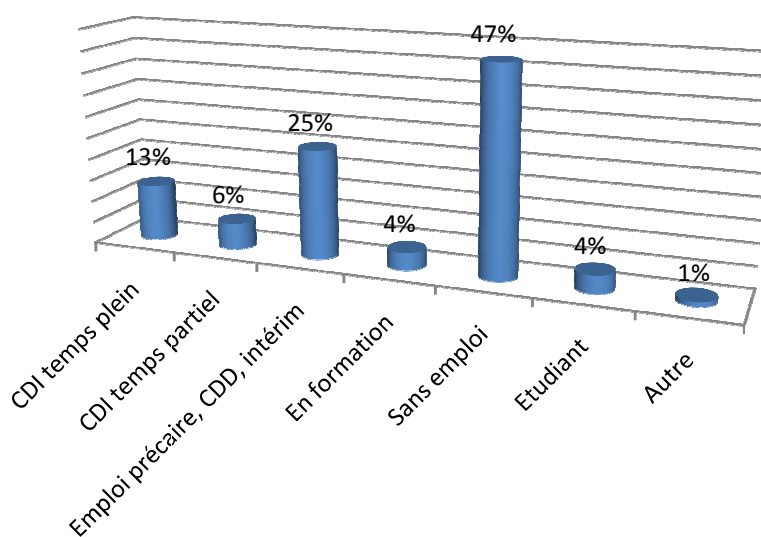
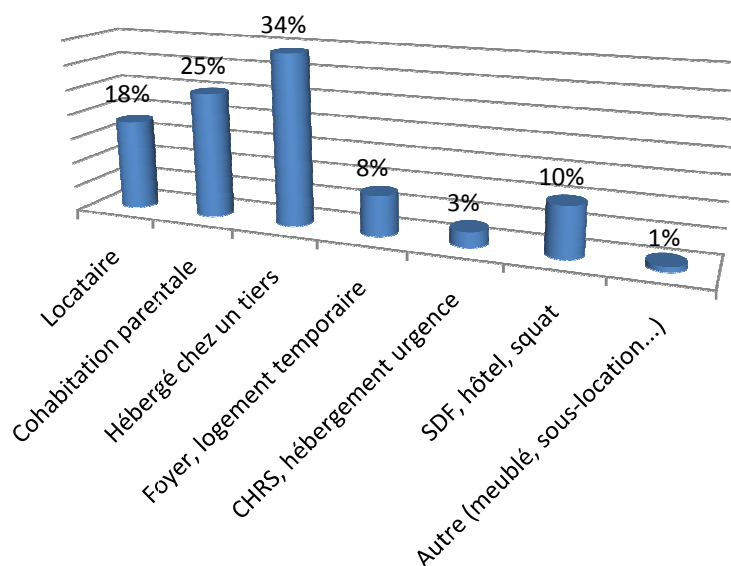
Les CLLAJ ont pour missions principales :

- l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes
- le recueil des demandes liées au logement et le rôle d'observatoire
- l'implication dans les instances locales afin de porter la nécessité d'une réelle politique de l'insertion des jeunes par le logement
- le développement de réponses et/ou de services adaptés lorsque ceux-ci n'existent pas : sous-location, baux glissants, services divers (médiation, ateliers collectifs, bourse aux logements, aides financières, accompagnement social lié au logement...).

Plus d'informations sur : <http://www.cllaj-rhone-alpes.com/> et <http://www.uncllaj.org/>

En 2008, les 3 CLLAJ du Rhône ont reçus **2029 ménages**.

Lors de leur accueil aux CLLAJ, ces ménages étaient dans des **situations locatives et professionnelles** très diverses :



Sur les 2029 ménages reçus en 2008, les 3 CLLAJ du Rhône ont recensés **647 relogements** (soit environ un tiers des ménages reçus). Parmi ces relogements, 399 ont été fait dans un logement autonome et durable (dans le parc public ou privé).

Constats :

- ✓ Le logement est l'élément essentiel d'une insertion sociale et professionnelle durable. Il permet à chacun de trouver sa place dans la cité.
- ✓ Les jeunes en recherche de logement, quelle que soit leur capacité d'autonomie, ont besoin d'écoute et d'information pour être acteurs de leurs démarches et assurer leurs responsabilités de locataires.
- ✓ L'accès aux sources d'informations est souvent inégal et la connaissance des circuits du logement est particulièrement complexe, notamment pour les jeunes qui démarrent une première recherche de logement.

Objectifs :

- ✓ Permettre au public de **RENCONTRER** en un même lieu les acteurs du logement et de l'hébergement mais aussi les partenaires qui proposent des services pour l'accès et le maintien dans le logement.
- ✓ **INFORMER** sur le plan pratique, technique, budgétaire et juridique : trouver un logement, s'y installer et y vivre : comment faire ?
- ✓ **FAVORISER L'ÉCHANGE** entre professionnels et jeunes
& entre propriétaires et services spécialisés.
- ✓ **LEVER LES A PRIORI** des bailleurs sur le public jeune
& des jeunes vis à vis des propriétaires.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'ÉVÈNEMENT

Les partenaires présents

Les partenaires mobilisés mettront à disposition de la documentation et échangeront avec le public afin d'apporter des conseils et des réponses aux questions posées.

ACAL (Association Collective Aide au Logement)

ADIL du Rhône (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

ADOMA (ex-Sonacotra : Société nationale de construction de logements pour les travailleurs)

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise

AILOJ (Association d'Aide au Logement des Jeunes)

Alliade

ALPIL (Action Lyonnaise Pour l'Insertion par le Logement)

ALSR (Agence Locative Sociale du Rhone)

ARALIS (Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale)

Caisse d'Allocations Familiales de Lyon

CIL 2000

CNAB (Confédération Nationale des Administrateurs de Biens)

CRIJ Rhône-Alpes (Centre Régional Information Jeunesse)

CSF, Union départementale du Rhône (Confédération Syndicale des Familles)

GIC

HALDE, délégation Rhône-Alpes (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité)

MACIF

OPAC de Villeurbanne

PACT Rhône

Résilogis

URHAJ Rhône-Alpes (Union Régionale Habitat des Jeunes)

Véolia Eau

Ville de Lyon, service Habitat

NB : d'autres participants pourront être présents mais nous n'avons, à ce jour, pas eu confirmation de leur présence.

L'organisation des différents espaces

La majeure partie de la salle sera consacrée à la rencontre entre le public et les professionnels qui tiendront des stands.

Un espace sera également dédié au multimédia (jeu « Permis de louer », accès internet, diaporama sur les structures présentes, etc.).

Un lieu sera réservé à l'expression des jeunes sur leurs expériences, leurs attentes, un échange de savoirs, etc.

Enfin, un coin « pause café » ouvert à tous permettra aux personnes présentes de se rencontrer et de prolonger l'échange.

Le planning de la journée

Il est prévu que les stands soient tenus de 11h à 20h. Cette plage horaire large a été choisie pour permettre au public de se rendre au Salon plus facilement.

Nous avons pour projet d'organiser un espace « forum » qui permettra d'organiser un ou deux débats sur la question du logement des jeunes. A ce jour, les horaires et thèmes précis ne sont pas encore définis.

Vers 19h, une cérémonie de clôture sera organisée afin de prolonger la rencontre et de tirer les premiers bilans de la journée.

INFORMATIONS PRATIQUES : OÙ, QUAND, COMMENT VENIR ?

1^{ER} SALON DU LOGEMENT DES JEUNES

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2009 - DE 11H A 20H

Espace Jean Couty, 56 rue Sergent Berthet Lyon 9^{ème}

– Entrée libre –

Accès en transports en commun :

TCL – Métro D, station Gorge de loup

Bus n°3, 14, 19, 42, 45, 65, 66, 72, 74, 86, 98

SNCF – gare TER « Gorge de loup », à partir de l'ouest lyonnais

Plan d'accès à l'Espace Jean Couty :

